## Expertise dans le domaine de la FOAD

#### Cas du CIEAD en RDC

#### Mokhtar METOUI\*

La République Démocratique du Congo (RDC) est située en Afrique Centrale, et s'étend sur 2.345.000 km², c'est le pays le plus grand d'Afrique subsaharienne du point de vue de la superficie. Cette immensité constitue un atout de puissance et de richesse, mais elle est aussi à l'origine de plusieurs conflits d'intérêt locaux et internationaux.

La population est estimée à 55 millions d'habitants en 2004<sup>1</sup>, avec un taux de croissance galopant de 3,2 %, à ce rythme la population de la RDC pourra atteindre les 100 millions d'habitants en 2025. Mais la situation sanitaire et le retour des maladies endémiques ont un impact sur cet accroissement, avec une espérance de vie à la naissance de 46 ans<sup>2</sup>. Par ailleurs selon les estimations de 1997, le taux d'analphabétisme serait de 77% <sup>3</sup>.

La RDC a connu une longue période de troubles sociopolitiques<sup>4</sup> qui ont bloqué son développement, ce qui explique la faiblesse du PNB par tête d'habitant estimé à (120 \$) en 2004<sup>5</sup>, et l'importance du phénomène de la pauvreté, puisqu'on estime que 80% de la population totale ont un revenu inférieur à 1\$ US/jour, dans un pays qui regorge de potentialités économiques.

La politique éducative est caractérisée par :

- un très faible rapport des dépenses de l'éducation au budget de l'état (0,6%)<sup>6</sup>
- un manque d'entretien des infrastructures scolaires
- la baisse de la qualité de l'instruction

Le secteur est aujourd'hui complètement désorganisé et la qualité de l'éducation est handicapée par le manque généralisé des intrants tels que les manuels scolaires. De plus, le secteur est affecté par le manque de qualifications des enseignants qui perçoivent des salaires officiels se situant à environ (4.000 et 8.500 Francs congolais par mois, soit US \$ 9.5 et US \$20.). »<sup>7</sup>

Une stabilité fragile prédomine, actuellement la vie politique; mais qui a permis aux instances gouvernementales de mettre en place les dispositifs et programmes pour développer la vie publique et prioritairement les ressources humaines capables de valoriser les énormes potentialités dont dispose le pays; c'est dans le sillage de cette volonté politique que notre mission d'expertise a été commanditée par les autorités congolaises.

Les principaux objectifs de cette mission étaient :

<sup>\*</sup>Conseiller principal en information, MEF. (mokhtarmetoui@yahoo.fr)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Statistiques de la banque Mondiale.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Multiple Indicator Cluster Survey (MICS) 2001

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ce pourcentage est contesté par le DGENF du MAS, et qui avance l'estimation de 35% en 2002, selon le MICS 2002

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> 1996 - 2003

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Statistiques de la banque Mondiale

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, Document de stratégie par pays, 2003 -2004, département des opérations centre, BAD, Octobre 2003. p13.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Idem, p 20.

- L'évaluation des différents dispositifs de formation des formateurs à distance existants en RDC.
- La proposition d'un dispositif cohérent, de formation des formateurs à distance, pour les trois ministères concernés<sup>8</sup>.

## I- L'ETAT DES LIEUX DES NTIC ET DE LA FORMATION DES FORMATEURS EN RDC

#### 1.1- Les facteurs qui freinent le développement des NTIC et de l'Internet

En RDC, l'utilisation des NTIC et de l'Internet constitue, actuellement, un luxe pour la grande majorité de la population congolaise, et ce, pour plusieurs raisons :

- La guerre qui a causé des dégâts matériels énormes détruisant ainsi les infrastructures de communication existantes<sup>9</sup>.
- L'instabilité politique et l'absence d'une étude stratégique en matière de déploiement des NTIC. En effet, le Gouvernement de la RD de Congo n'a pas à présent un plan Directeur relatif au développement du secteur des technologies modernes de l'information et de communication. Actuellement, un grand effort reste à faire si on observe que les frais d'études sont à la charge des parents, les bourses d'études supprimées, la part du budget allouée au secteur de l'éducation est très minime.
- Le coût élevé d'installation et de connexion Internet. En effet, la RDC n'est pas encore connectée au câble sous-marin SAT3/WASC/SAFE qui part de l'Europe, et longe les côtes atlantiques africaines. De ce fait, les connexions Internet dans tout le pays sont satellitaires. Ceci engendre bien entendu un surcoût dans la communication par Internet.
- Le développent du secteur NTIC est confrontée à la faiblesse du pouvoir d'achat du public. En effet, l'absence d'un SMIG indexé au coût de la vie constitue un frein à la consommation en général, et à l'usage des TIC en particulier. Le pouvoir d'achat s'est gravement affaibli au point où le citoyen ne pense qu'à ces dépenses de consommation courante. La majorité des citoyens, fonctionnaires inclus n'ont pas de moyens matériels pour l'acquisition de PC leurs permettant d'utiliser les technologies modernes de traitement de l'information. Le prix d'un PC (à peu près 1000 \$US reste inaccessible par la majorité des citoyens).
- Le secteur privé est le seul opérateur des TIC. Ceci est un des problèmes qui bloque le développement du secteur des TIC en RDC. Par exemple, pour le service Internet il n'existe pas de fournisseur Public. Seuls les opérateurs privés sont sur ce marché......
- S'ajoute à ces points évoqués, la faiblesse dans la couverture énergétique du pays. Cela est aussi un problème majeur qui limite l'utilisation des équipements électroniques en général et les PC en particulier.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> MESU, MEPSP, MAS.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Télé densité actuelle de 0.08 lignes/ hab.

### 1.2- La situation de la formation des formateurs

Tous les indicateurs qualitatifs du dispositif de la formation continue des formateurs nous autorisent à souligner l'existence de plusieurs handicaps mais aussi de plusieurs leviers qui permettront de palier aux carences du système

#### LES HANDICAPS

a) Le problème de la sécurité : la longue période d'instabilité politique et l'existence d'un climat de suspicion quant au retour de la sécurité ;

#### b) L'infrastructure:

- l'immensité du territoire et la destruction massive des moyens de communication (routes rails, ponts, installations portuaires...) au cours des différents conflits ;
- Un réseau électrique caractérisé par des variations fréquentes de la tension et des ruptures répétées, et avec une couverture limitée à certaines provinces.
- Un réseau téléphonique filaire hérité de l'administration coloniale belge, avec une télé densité actuelle de 0.08 lignes par habitants<sup>10</sup>.

#### c) Les NTIC:

- le monopole du secteur privé sur les moyens de communication modernes
- l'absence d'un Fournisseur public de Services Internet (FSI),
- la rareté des laboratoires d'informatique, même dans les structures spécialisées.
- d) L'absence d'une stratégie de formation des formateurs :
  - le délabrement d'une grande partie des structures réservées à la formation des formateurs,
  - L'inexistence d'une structure chargée de l'élaboration des référentiels de formation des formateurs (ex : MAS),
  - L'état des lieux, de la formation des formateurs, reste confus et se limite à une analyse estimative des besoins sans la moindre mesure quantitative,
  - L'absence d'un plan de formation dans les structures chargées de ce secteur (ex : MEPSP «SERNAFOR», et MESU) le MAS dispose d'un référentiel mais qui n'a pas été opérationnalisé,
- e) La démotivation des personnels des formateurs :
  - L'isolement des personnels chargés de la formation pendant la période d'instabilité,
  - L'absence de moyens mis à la disposition des formateurs (outils pédagogiques, PC, et même la fourniture nécessaire au travail quotidien des inspecteurs,

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Ntambue Raphaël, 2004, *Surmonté les contraintes spatiales et politiques du déploiement et de l'appropriation de l'Internet en RD Congo*?, in «Technologie de la communication et mondialisation en Afrique», Cheneau-Loquay A. (dir.), MSHA, Karthala, Paris, août 2004.

- Le manque de renouvellement des savoirs dû à l'isolement du pays pendant la période d'insécurité,
- Le blocage des stages et des échanges bi et multilatéraux avec l'étranger,
- f) Le personnel enseignant, les éducateurs sociaux et autres
  - L'isolement des enseignants, et des éducateurs sociaux pendant la période d'instabilité.
  - La disqualification des enseignants et des éducateurs sociaux due à l'absence d'une politique claire de recrutement.
  - La dégradation du statut d'enseignant : salaire très bas, ce qui explique la fuite des diplômés vers des secteurs valorisants (salaire et promotion).
  - La surcharge du travail qui affecte la qualité du rendement des enseignants surtout du secondaire et supérieur par la double vacation.
  - Le vieillissement du personnel enseignants et des éducateurs sociaux,
  - Le manque d'encadrement et de formation

#### LES LEVIERS

- La Constitution de 2003 fait une référence explicite à la réglementation des NTIC et donc au rôle que l'Etat doit jouer pour combler le déficit constaté dans le domaine des infrastructures
- Déclaration de la Table Ronde sur l' Éducation en République Démocratique du Congo réunie du 20 au 22 septembre 2004 : « Elaborer et mettre en œuvre une politique claire de redressement du secteur éducatif national (formel et non-formel). particulièrement en ce qui concerne la réhabilitation des infrastructures, la disponibilité de matériel didactique, la formation et la gestion des ressources humaines et l'adoption d'une politique salariale valorisante en faveur du personnel enseignant : ».
- La conscience des différents partenaires locaux et internationaux de la nécessité de remédier à la situation actuelle.
- L'existence d'un noyau dur dans les trois ministères qui n'ont jamais perdu l'espoir d'un renouveau du système éducatif congolais<sup>11</sup>
- L'existence d'une expérience intéressante (Le CIEAD) dans le domaine de la formation à distance (avec la collaboration de l'UNESCO)
- L'importance des expériences de l'UNIKIN te de l'UNILU dans le domaine du désenclavement numérique. 12
- L'existence d'un projet national<sup>13</sup> pour le renouveau du dispositif de la formation des formateurs.
- La possibilité d'un partenariat avec le Campus numérique de la francophonie de Kinshasa.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Le pacte de Modernisation de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la R.D.Congo.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Rapport général de l'atelier de Lubumbashi, mars 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Politique de la formation des formateurs (avant-projet), Kinshasa, mars 2006.

# II- LE CENTRE D'INGENIERIE DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (CIEAD)

Ce centre a été créé en 2004/05 dans le cadre d'un projet de lancement « d'une formation à distance » en collaboration avec l'UNESCO. Le CIEAD est installé dans les locaux de l'UPNK, mais il est totalement indépendant.

Cette indépendance génère parfois certains problèmes comme par exemple l'absence d'un budget pour l'entretien, l'acquisition des consommables des équipements informatiques, le paiement de l'abonnement Internet, ou même l'installation d'un groupe électrogène figurant parmi le lot des équipements payés par l'UNESCO...

Le centre dispose de dix (10) ordinateurs reliés à Internet par une connexion satellitaire, Les équipements, les frais d'installation et l'abonnement d'Internet pour les deux premières années ont été avancés par l'UNESCO; Mais depuis janvier 2007 la connexion Internet a été bloquée par le fournisseur privé, car les frais d'abonnement n'ont pas été réglés.

Le centre est dirigé par un directeur et quatre collaborateurs. La formation de l'équipe du CIEAD pour la mise en place d'une plate forme d'enseignement à distance est assurée par un bureau privé spécialisé dans le domaine de la FAD.

En ce qui concerne la plateforme utilisé par le centre, il s'agit de la plateforme « TELJE », une plateforme propriétaire, commercialisée par le bureau chargé de la formation de l'équipe du CIEAD.

La jeune équipe du CIEAD a mis en place, malgré le peu de moyens, un programme d'action et plusieurs projets en cours de réalisation :

#### Les réalisations :

- Une campagne pour la motivation des enseignants du supérieur, par plusieurs cycles de formation, pour les initier et les inciter à l'utilisation des NTIC.
- L'organisation d'ateliers d'expérimentation et de production de supports didactiques pour pouvoir les mettre en ligne plus tard.
- La mise en place d'un partenariat avec cinq (5) universités : quatre (4) à Kinshasa et une (1) à Lubumbashi, pour la mise en place d'un réseau Intranet.
- Un partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et le CEDESURK, ayant pour objet l'invitation d'expert dans le domaine de la formation à distance.

#### Les projets :

- La mise en place d'une formation pour les techniciens de maintenance ;
- La tenue d'un atelier réunissant les enseignants et les techniciens, pour concevoir et développer des supports de formation numérisés.
- La création et la mise en place d'une équipe technique permanente de conception et de développent des programmes en ligne.

#### III- RECOMMANDATIONS

Pour éviter d'alourdir le texte je passe aux recommandations qui ont été formulées à la suite de l'expertise.

A partir des divers avis recueillis auprès des hauts responsables des ministères et des institutions de formation des enseignants, des informations reçues sur les priorités nationales en matière de formation des formateurs en RDC, il se dégage les éléments majeurs et les recommandations suivantes :

La formation à distance n'est pas une fin en soi. Elle trouve sa justification uniquement par sa contribution à :

- l'efficacité des structures qu'elle est censée desservir ;
- juguler les problèmes de l'immensité du territoire congolais ;
- et au manque persistant des formateurs qualifiés.

Elle doit pouvoir à court terme améliorer l'existant tout en facilitant et en accompagnant les changements et les projets des institutions concernées sur le moyen et le long terme.

Dans ce cadre, il est recommandé:

a) La création d'un bureau de coordination 14 de la FOAD

Ce bureau de coordination entre les ministères, chargé de l'élaboration des programmes de formation à distance, a pour objectif de réduire les coûts de lancement au début du projet, et d'éviter le problème de dispersion des efforts et des risques de duplication des actions par les acteurs éducatifs.

b) L'élaboration d'une politique gouvernementale cohérente Dans le domaine des NTIC

Ayant pour objectif à court terme, la mise en place d'un réseau de fournisseurs publics de service Internet, pour facilité l'accès aux NTIC aux structures de formation et alléger leurs charges financières.

- c) L'amélioration de la lisibilité du système de formation des formateurs par :
  - le diagnostic des besoins du pays à court, moyen et long terme ;
  - l'élaboration d'un référentiel de formation des formateurs <sup>15</sup>;
  - la réalisation d'un plan national de la formation des formateurs ;
  - le repositionnement des différents niveaux d'acteurs du système formation ;
  - le renforcement de l'adéquation entre les nouveaux besoins de formation et l'offre ;
  - l'élaboration du projet FOAD selon l'axe du temps; 16
  - l'optimisation de l'efficience du système de formation et sa professionnalisation.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Document n°1, organigramme des bureaux de coordination de la FOAD.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Document n°2 méthodologie, et annexe n° 1

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Annexe n°2

#### Document 1 : Organigramme des bureaux de coordination de la FOAD.

#### 1- Au niveau central



#### Les missions du bureau central:

- Coordonner dans un premier temps les programmes de sensibilisation et de formation,
- Mettre en place des structures au niveau de chaque ministère pour l'élaboration des référentiels des compétences, des référentiels des besoins et des référentiels de formations en fonction des publics visés,
- Proposer les modules de formations prioritaires à numérisés et à mettre en ligne,
- La proposition de grilles d'évaluation de la première étape du lancement du projet,
- ...

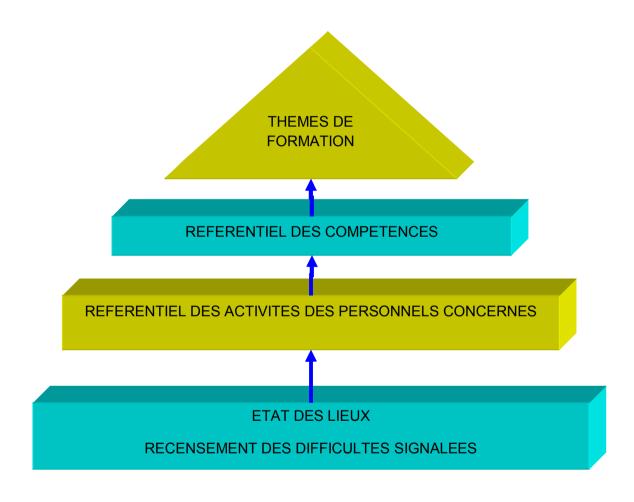
#### 2- Au niveau provincial



#### Les missions du bureau provincial :

- Assurer la bonne gestion de l'exploitation des locaux de formation,
- Veiller à signaler tous les disfonctionnements techniques ou organisationnelles,
- Proposer des modules de formations en fonction des besoins provinciaux linguistiques ou en termes de curricula, etc...

Document 2 : <u>La démarche méthodologique pour la construction d'un référentiel de formation 17</u>



<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> METOUI Mokhtar, MAINSI Ahmed, *Le référentiel de formation des formateurs du programme des écoles d'éducation prioritaire*, Carthage, CENAFFE, décembre 2005.

#### d) La réussite et la survie d'un système de FOAD

#### Nécessite:

- La revitalisation du métier d'enseignant par la valorisation de son statut, la promotion dans la carrière, et une amélioration des revenues :
- Le rajeunissement du corps enseignant et la redynamisation des études postuniversitaires;

## e) La dynamisation du Centre d'Ingénierie de l'Enseignement A Distance (CIEAD)

La dynamisation du CIEAD, ayant un personnel qualifié et un savoir faire, a pour objectif de constituer le noyau national de lancement du projet FOAD, par la mise en place de fonds spéciaux pour la production et le développement des outils nécessaires.

#### f) La création dans les provinces d'antennes du CIEAD

Exploiter le potentiel existant (bâtiment et personnel), en constituant des structures légères de FOAD dans:

- les ISP et ISPT des provinces, pour les formations postuniversitaires et universitaires ;
- les locaux des SERNAFOR des provinces éducationnelles en cas d'inexistence d'un ISP, pour la formation et le recyclage des enseignants;
- et aussi, les centres d'alphabétisation et d'éducation des adultes, pour la formation des alphabétiseurs et des éducateurs sociaux;

En les dotant chacune d'un parc informatique avec des unités en fonction des besoins de chaque province.

#### g) La connexion Internet

Il est impératif de connecter chaque parc informatique au réseau Internet satellitaire; et il est aussi impératif, de prévoir les frais de connexion et d'abonnement.

#### h) La réhabilitation des infrastructures existantes

- Les bâtiments, équipements de formation...
- Prévoir des groupes électrogènes avec un fonds pour les frais d'installation et de fonctionnement, dans les provinces mal desservies par le réseau électrique;

### i) Les primes de motivation

Prévoir dans chaque projet de formation une ligne budgétaire pour les primes de motivation pour les auteurs des outils didactiques à numériser.

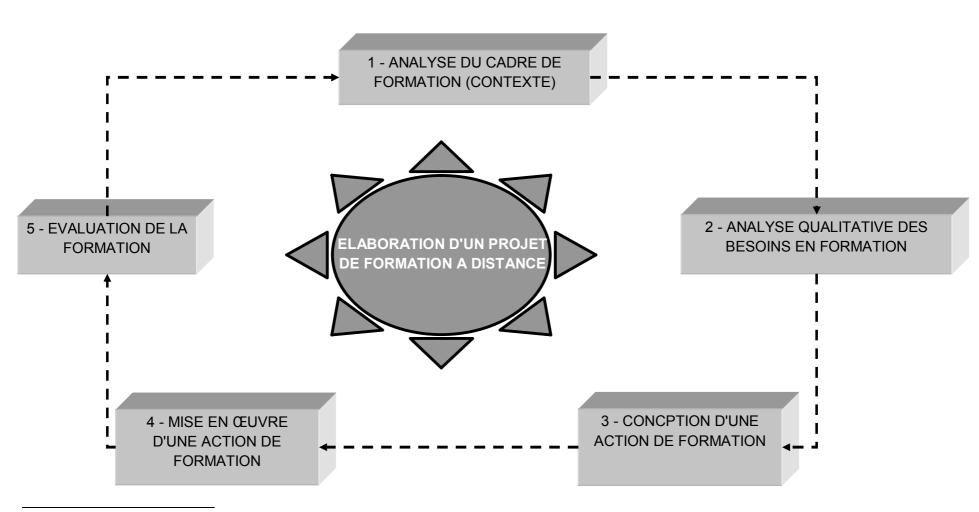
## j) Le partenariat

Mokhtar METOUI

Dans un premier temps un partenariat est vivement recommandé avec les structures ayant une expérience dans le domaine de la FOAD tel que le CNP de Kinshasa ou l'UVT et l'EVT...

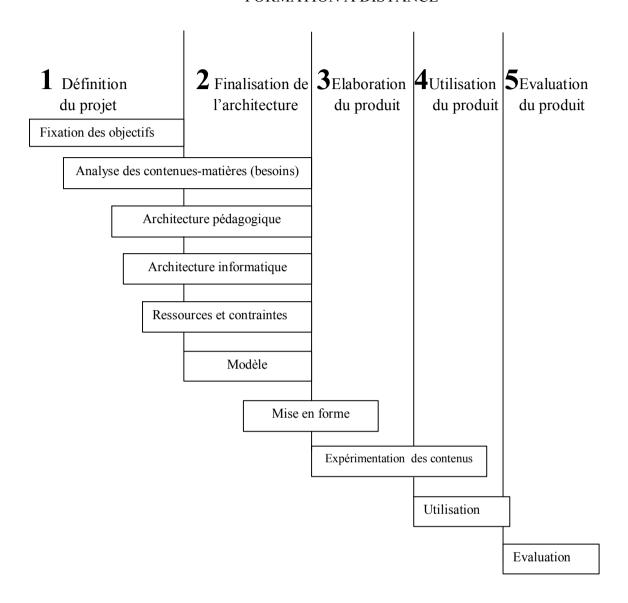
La réalité d'un projet FOAD est donc complexe. On ne peut le réduire ni une organisation, si parfaite soi-elle, ni à des objectifs sur papier, si intéressants soient-ils, ni à des moyens, si importants soient-ils, ni à un processus d'élaboration, si harmonieux soit-il, ni même à un produit, si exemplaire soit-il. Seul l'équilibre entre ces éléments peut garantir la réussite du projet. Le maître-mot reste des évaluations régulières et interactives, à tous les niveaux de l'élaboration du projet. Elles ne requièrent pas nécessairement un dispositif pesant. Elles peuvent être légères, tout en finesse.

## ANNEXE 1: ELABORATION D'PROJET DE FORMATION A DISTANCE<sup>18</sup>



<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> METOUI Mokhtar, MAINSI Ahmed, *Le référentiel de formation des formateurs du programme des écoles d'éducation prioritaire*, Carthage, CENAFFE, décembre 2005.

## ANNEXE 2 : LES ETAPES DE L'ELABORATION D'UN PRODUIT POUR LA FORMATION A DISTANCE



#### Sigles et abréviations

AUF : Agence universitaire de la francophone

CEDESURK : Centre de documentation de l'enseignement supérieur universitaire et de la

recherche Kinshasa

CIEAD : Centre d'ingénierie de l'enseignement à distance

DGENF : Direction générale de l'éducation non formelle (ex : DAEA)

EVT : Ecole virtuelle tunisienne FOAD : Formation ouverte et à distance FSI : Fournisseur de service Internet ISP : Institut supérieur pédagogique

ISPT : Institut supérieur pédagogique technique

UVT : Université virtuelle tunisienne MAS : Ministère des Affaires Sociales

MESU : Ministère de Enseignement Supérieur et Universitaire

MICS : Multiple Indicator Cluster Survey

NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la Communication

SERNAFOR : Service national de la formation

MEPSP : Ministère d'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel

## Bibliographie sommaire:

- Atelier sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), *Désenclavement numérique des universités congolaises*, Lubumbashi, 12-16 mars 2007, Rapport général.
- DEPOVER, C. et MARCHAND, L, *E-learning et formation des adultes en contexte professionnel*, Bruxelles : De Boeck, 2003.
- Le système Universitaire Congolais : Répertoire des établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (publics et privés), MEN, Kinshasa Fév. 2003.
- Le renouveau du système éducatif de la République Démocratique du Congo: Priorités et alternatives, Département du développement humain, Région Afrique, Banque Mondiale, janvier 2005.
- Les services éducatifs dans les Etats fragiles: La situation de la République Démocratique du Congo, Pierre GAMBEMBO, juillet 2006.
- MALELA Clément Mwabila, L'initiative de l'UNESCO pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA), Note sur la politique de formation des formateurs en RDC, mars 2006.
- METOUI Mokhtar, MAINSI Ahmed, Le référentiel de formation des formateurs du programme des écoles d'éducation prioritaire, Carthage, CENAFFE (Centre Nationale de Formation des Formateurs en Education), décembre 2005.
- NTAMBUE Raphaël, 2004, Surmonté les contraintes spatiales et politiques du déploiement et de l'appropriation de l'Internet en RD Congo?, in « Technologie de la communication et mondialisation en Afrique », Cheneau-Loquay A. (dir.), MSHA, Karthala, Paris, août 2004.
- PERRENOUD Ph., ALTET M., PAQUAY L., Formateurs d'enseignants. Quelle professionnalisation?, Bruxelles: De Boeck-Larcier, 2003.
- Politique de la formation des formateurs (avant-projet), Kinshasa, mars 2006.
- REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, *Document de stratégie par pays*, 2003 -2004, département des opérations centre, BAD, Octobre 2003.